LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON: 8 ct.; SUISSE: 10 ct.; ETRANGER: 10 ct. RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON: 20 ct.; SUISSE: 30 ct.; ETRANGER: 30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes): 20 ct.



Compte de Chèques postaux Il c 500

Régie des Annonces: ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

1010.4.5.

CFF et Soviets

(De notre correspondant particulier)

Qu'il était facile d'accomplir le métier de conseiller fédéral, il y a encore 30 ans! Les budgets publics et privés s'équilibraient comme par enchantement, les CFF faisaient de si bonnes affaires que l'on n'hésitait pas à les ampligier, par le rachat de nouvelles lignes, chaque fois que s'en présentait l'occasion. Les douanes fournissaient à la caisse fédérale un blond pactole, largement suffisant à couvrir les dépenses et à enchaîner les cantons avec des mailles dorées. Nos relations avec la Russie des tzars étaient aussi normales et cordiales qu'avec les autres pays et si le marxisme gagnait du terrain, dans certaines régions industrielles, il semblait que jamais, dans un pays comme le nôtre, il ne parviendrait à entamer les classes moyennes. Enfin, le crédit dont jouissait à juste titre notre métallurgie et la prospérité merveilleuse de notre hôtellerie suffisaient amplement à remplir notre caisse, mise à lourde contribution par l'achat des nombreuses matières premières pour lesquelles nous sommes lourdement tributaires de l'étranger.

On dirait aujourd'hui, en jetant un coup d'œil en arrière, que c'était l'âge d'or! Il l'était pour les gouvernants autant que pour les particuliers. Mais tout cela a changé, et ce régime, hélas! paraît bien à jamais révolu. On peut dire qu'à l'heure actuelle, la somme de travail et de responsabilités qui pèse sur un Département tel que l'Economie publique représente le labeur du gouvernement fédéral tout entier, il y a quelque trente ans. Tempora mutantur.

La grosse affaire à l'ordre du jour demeure le problème de l'assainissement financier — on peut presque dire du renflouement — de notre entreprise nationale de transports. Et ce fut une heureuse idée de permettre au distingué ministre des communications d'exposer aux congressistes radicaux de Fribourg les grandes lignes de son projet de réorganisation. On regrettera seulement que l'état des délibérations engagées sur le sujet au sein du Conseil fédéral n'ait pas permis à M. Pilet-Golaz de fournir des renseignements plus précis à ses auditeurs des bords de la Sarine.

Actuellement, le gouvernement n'a pu prendre de décision ferme que sur le problème rail-route et le statut des fonctionnaires. Il s'est rallié, sur le premier point, à la solution d'un arrêté fédéral d'urgence. Les partisans de la démocratie regretteront sans doute cette procédure accélérée, soustrayant une affaire de cette importance au jugement du souverain populaire. On doit leur répondre que l'anarchie - le mot n'est pas trop fort qui sévit actuellement dans le régime des transports s'est aggravée à tel point que les propriétaires de camions, eux-mêmes, ont adressé en haut lieu une supplique en vue d'obtenir une réglementation urgente. Nombreux furent, parmi les rejetants du 5 avril 1935, les citoyens qui n'entendirent qu'exprimer leur mauvaise humeur de la crise, sans songer que le projet de répartition proposé, parfaitement équitable. avait pour but de servir aussi bien les intérêts du camionnage sérieux que des chemins de fer nationalisés et privés. Entre temps, la situation de ces derniers n'a pas manqué d'empirer, au grand dam de toute l'économie nationale.

Il s'agit donc aujourd'hui de regagner le temps perdu et de le regagner sans plus de retard, pour la sauvegarde économique et financière du pays. On peut être assuré que le Conseil fédéral d'une part, les Chambres de l'autre s'emploiront à trouver une formule de nature à protéger équitablement tous les intérêts en présence. L'affaire devra être traitée au cours de la présente année.

Au surplus, le Conseil fédéral, considérant que les CFF sont une entreprise qui doit être exploitée selon les règles commerciales, en tenant compte des fluctuations économiques, s'est rallié à un statut du personnel des entreprises de transport distinct de celui des fonctionnaires et employés de l'Etat.

Restent les problèmes capitaux du futur statut juridique des CFF — régie d'Etat, entreprise mixte, entreprise privée ? — de la législation générale des transports, en vue d'un assainissement touchant l'ensemble des moyens de transports, des modalités de reprise d'une notable partie de la dette ferroviaire par la Confédération. Le problème de l'assainissement des Compagnies privées est encore un de ceux qui, tout en exigeant une prompte solution, plongent nos édiles dans une compréhensible perplexité.

Il y a donc du pain sur la planche, au Palais, et l'étude de ces vastes problèmes n'aurait pas manqué d'absorber encore de longues séances du Conseil fédéral, si celui-ci n'avait pas été empoisonné par les difficultés sans cesse renouvelées que lui crée le gouvernement allemand dans la conduite de nos relations économiques avec le IIIe Reich. Les Allemands, on le devine, seraient enchantés d'inonder notre pays de leurs produits, non sans se laisser tirer l'oreille pour le règlement de l'intérêt des intérêts de leurs dettes, ni sans mettre tous les obstacles possibles et imaginables au séjour de leurs compatriotes dans nos stations estivales.

Ah oui! qu'il faisait bon être conseiller fédéral il y a 30 ans!

Le second problème à l'ordre du jour est celui d'une reprise éventuelle de rapports diplomatiques réguliers avec la Russie des Soviets. Partisans et adversaires se sont parqués en deux camps bien délimités; les uns, n'envisageant la question que sous l'angle purement sentimental, poussent des clameurs d'indignation à la seule idée de la présence d'une délégation bolchéviste permanente sur les bords de l'Aar; les autres, ne considérant que les avantages commerciaux que nous pourrions retirer d'une reprise, estiment que le Conseil fédéral fait fausse route, perd de vue les intérêts bien entendus de notre industrie d'exportation, s'adonne à une politique à courtes vues qui s'obstine à ne pas tenir compte du fait accompli (le seul qui ait vraiment du poids en matière de morale internationale).

On a vu que le Congrès conservateur, à l'unanimité, a voté une résolution hostile. Au Congrès radical, partisans et adversaires se sont partagés leur grande majorité, le groupe Duttweiler et toute l'extrême-gauche sont favorables à la thèse de la reconnaissance officielle des Soviets.

On en pensera ce qu'on en voudra, le radicalisme ne professant pas, en cette affaire, une doctrine ex cathedra. Relevons toutefois que la presse conservatrice ne manque pas de désinvolture en opposant l'attitude résolue des siens aux soidisantes tergiversations de la gauche. Si la droite est « unanime », cela provient sans doute de la ferveur avec laquelle elle s'est toujours appliquée, dans les cantons où elle règne, à développer l'industrie!! La terreur du marxisme l'a empêchée de songer au progrès et son conservatisme d'aujourd'hui cadre bien avec cet amour instinctif de la stagnation. Qu'on soit opposé à la reprise des relations diplomatiques avec les Soviets, fort bien, mais on devrait être assez objectif, alors, pour ne pas lancer l'anathème à ceux qui pensent, en pleine crise, que l'aspect économique et commercial du problème à résoudre n'est pas absolument négligeable!

Glaciers des Alpes suisses

Les variations périodiques en 1935

Le 56me rapport traitant de l'enneigement et de l'étude des glaciers en 1935 vient de paraître. Son auteur est toujours le très compétent et distingué directeur de la Station météorologique fédérale de Zurich, M. le prof. Dr Paul Mercanton, membre honoraire du C. A. S.

Dans notre compte rendu de l'année dernière sur le même objet, nous disions, en terminant : « les observations de 1935 présenteront un intérêt particulier vu l'enneigement considérable de l'hiver 1934-35 et spécialement du printemps 1935. » Aussi ne faut-il pas s'étonner d'enregistrer, pour l'année dernière, un enneigement énorme à la fin de l'hiver et de constater que, en dépit de l'énergique fonte estivale, il a laissé un résidu positif ou, en d'autres termes, qu'il a été notablement progressif. Les mois qui ont eu des précipitations excessives furent décembre 1934, puis février et avril 1935; après un mai froid, fut très chaud, d'où fonte rapide des neiges provoquant la rupture des digues du Rhône en aval de Sion et d'Aigle. En février, des avalanches formidables avaient ravagé plusieurs endroits des Grisons et causé des pertes de vies humaines, particulièrement dans le Praettigau.

A Arosa (1850 m.), de février à mai, il tomba 6 m. 80 de neige fraîche, soit le double d'une précipitation normale!

Les mesurages au totalisateur d'Orny-Trient ont été effectués le 27 oct. seulement par M. Renaud avec l'aide de MM. Farquet et Tissières : ils ont donné les résultats indiqués ci-après.

Du 5 octobre 1934 au 27 octobre 1935, on a enregistré les précipitations totales suivantes :

Col d'Orny (3150 m.): 340 cm. dont 327 du 5 oct. 34 au 15 juillet 35. Orsières (980 m.): 87 cm. dont 60 du 5 oct. 34 au 15 juillet 35.

La balise, près de la cabane Dupuis, est demeurée introuvable; peut-être la retrouvera-t-on, légèrement recourbée, dans quelque cent ans, au fond du glacier de Trient. Le nivomètre taillé dans le roc n'est plus utilisable comme en 1934 déjà: l'échelle est complètement hors du névé qui recouvre le glacier d'Orny.

La chronique des glaciers est très intéressante à consulter. D'une manière générale, et malgré l'enneigement anormal, le régime de décroissance continue. Dans le bassin du Rhône, sur 29 glaciers observés, 4 seuls sont en crue dont les plus importants sont ceux de Tourtemagne et de Durand ou Zinal. Le glacier du Rhône a reculé très fortement en abandonnant 2750 mètres carrés de terrain, soit 17 m. sur 160 m. de largeur. Les glaciers dont le recul dépasse 20 m. sont Fee à Saas et Moiry s. Grimentz (-40!). Les chiffres de recul pour les années 1933, 1934 et 1935 pour quelques glaciers de notre région sont : Mont Fort : 5, 7,5 et 4,5 m.; Valsorey 7, 6.5 et 14 m.; Saleinaz 9, 20 et 10 m., et enfin Trient 16, 25 et 20 m. Rappelons en terminant que les mensurations à ce dernier glacier sont effectuées depuis nombre d'années par M. le prof. J. Guex, vétéran de la section Jaman du C. A. S. et villégiateur régulier à l'hôtel Gay-Descombes à la Forclaz, depuis plus de 50 ans. Qu'il soit vivement remercié pour son

Revue mondiale

EN FRANCE

dévouement.

L'ouverture de la XVIe législature

Lundi, à 15 heures, le doyen de la Chambre française, M. Sallès, député du Rhône, a déclaré ouverte la 16me législature.

Presque tous les députés étaient présents. La poussée électorale de l'extrême gauche a eu pour conséquence de faire siéger les radicaux au centre, tandis que les groupes qui formaient auparavant le centre ont dû se réfugier dansles régions de droite.

Le seul incident de la séance a été provoqué par quelques spectatrices qui ont déroulé sur les bords des tribunes publiques des affiches, affirmant en caractères rouges que les Françaises doivent voter. D'un geste pudique, les huissiers ont aussitôt arraché les affiches.

Jeudi la Chambre élira son bureau. M. Herriot a déclaré qu'il serait candidat à la présidence si tous les partis de gauche lui accordaient leur in-

Une fois le pouvoir législatif constitué en bonne et due forme, le chef actuel de l'exécutif, M. Albert Sarraut, remettra la démission de son cabinet au président de la République, et, vendredi, sans doute, M. Léon Blum sortira enfin de sa poche la liste de ses collaborateurs autour de laquelle les imaginations continuent à broder.

Le « Queen Mary » est arrivé à New-York

Il n'a pas conquis le ruban bleu

Le paquebot anglais « Queen Mary » est arrivé à la quarantaine escorté par plusieurs avions, de nombreux bateaux de tourisme et des canots-automobiles. Des délégations officielles sont montées immédiatement à bord, suivies de nombreux journalistes, photographes et opérateurs de cinéma.

Une foule nombreuse se pressait sur les rives de Brooklyn et de Staten Island.

Le paquebot anglais a mis 2 heures 33 minutes de plus que le paquebot français « Normandie » pour effectuer la traversée de l'Atlantique.

Dans les journaux anglais, on attribue l'échec du « Queen Mary » au brouillard, qui aurait fortement gêné sa navigation.

Toute la nation anglaise suivait les péripéties du voyage et la reine se faisait communiquer régulièrement les dernières nouvelles. On se demande dès maintenant en Grande-Bretagne si et quand un second navire analogue sera construit. Ceux qui préconisent la construction de ce deuxième paquebot déclarent que si l'Angleterre veut reconquérir la suprématie sur la navigation commerciale du monde, un seul navire, comme le « Queen Mary » ne suffira pas. L'Angleterre ne pourra lutter sur la route de l'Atlantique nord qu'en op-

posant un autre navire semblable aux « Bremen », « Europa », « Normandie » et aux grands paquebots italiens.

Un incident italo-britanníque en Libye

Le « Daily Herald » annonce qu'u'n incident, qui s'est produit en Libye récemment, serait actuellement étudié par les services du Foreign Office qui, jusqu'à ce jour, s'étaient abstenus de le révéler.

Le capitaine anglais Walter Rogers, pilotant un gros avion de transport de la Compagnie Imperial, Airways, a atterri à Mesylan en Libye. Il fut immédiatement mis en état d'arrestation, ainsi que ses trois compagnons.

Le capitaine Walter Rogers aurait été traité avec très peu d'égards, par les soldats italiens qui l'auraient obligé, ainsi que ses compagnons, à parader de façon ridicule devant les troupes indigènes. Les autorités italiennes ayant constaté que les papiers des aviateurs étaient en règle, alléguèrent que les aviateurs anglais avaient survolé le territoire militaire interdit à Ansat, territoire qui se trouverait pourtant sur l'itinéraire fxé par les autorités italiennes elles-mêmes.

Finalement, les aviateurs furent relâchés et le capitaine Rogers fit, à son arrivée au Caire, un rapport complet de l'incident. »

Le « Daily Herald » ajoute que le Foreign Office » envisagerait de demander au gouvernement italien des excuses officielles.

L'Italie renforce sa flotte de guerre

Des instructions ont été données à Rome pour que la construction de deux navires de guerre de 35.000 tonnes soit activée le plus possible. Ces instructions sont en rapport avec les projets qui tendent à un renforcement rapide de la flotte de guerre italienne. On prévoit la mise en chantier d'une trentaine de sous-marins. On veut construire davantage de croiseurs rapides et de destroyers.

On envisage la fortification des côtes et des bases navales et aériennes en Italie méridionale, en Libyeet en Erythrée.

Le chemin de la paix, quoi!

Valais Fête cantonale des musiques

SIERRE, les 6-7 juin 1936

Facilités de transports

Facilités de transports Train spécial Bouveret-Sierre :

AllerRetour PrixBouveret 6.11arr. 23.28 5.20Les Evouettes 23.22 6.16 5.— Vouvry 23.17 23.12 6.26Vionnaz 4.556.37 Monthey 23.03 4.106.41 Massongex 22.58 3.90St-Maurice 22.43 3.70 6.55Evionnaz 7.08 Vernayaz 22.31 3.05 7.16 Martigny 22.23 2.75 Charrat-Fully 7.22 22.18 2.50 2.15 7.28 22.12 Saxon 7.33 Riddes 1.90 22.03 1.75 7.38Chamoson 7.43 21.58 1.50 Ardon Châteauneuf 7.471.05 21.47 7.55Sion 8.02 St-Léonard 21.41 --.658.07 Granges-Lens 21.36

8.15 Sierre dép. 21.28 —.—
Les voyageurs en provenance de la ligne Bouveret-St-Maurice auront la faculté de rentrer par le train omnibus quittant Sierre à 19 h. 14, arrivée à St-Maurice à 20 h. 39. St-Maurice, départ à 21 h.; Monthey 21 h. 12; Vionnaz 21 h. 22; Vouvry 21 h. 27; Les Evouettes 21 h. 32; Bouveret, arrivée à 21 h. 38.

Réductions sur lignes secondaires

Des réductions de 50 % sur la taxe normale des billets aller et retour sont accordées sur les lignes de chemins de fer secondaires suivantes, aux porteurs de la carte de fête:

Martigny-Châtelard, du 6 au 9 juin; Martigny-Orsières, du 5 au 10 juin; Sierre-Montana du 6 au 10 juin; Loèche-les-Bains du 6 au 10 juin; Viège-Zermatt-Gornergrat du 5 au 10 juin; Furka-Oberalp du 5 au 10 juin.

La Cie du Viège-Zermatt transporte les sociétés de Viège au Gornergrat et retour pour 14 fr. 30 pour un minimum de 15 personnes. Réduction accordée du lundi 8 au samedi 13 juin.

Cars postaux: Obtention du billet d'indigène les 6-7 juin sur le parcours Sierre-Val d'Anniviers.

Le programme et l'activité du parti libéral-radical valaisan

Depuis un certain temps, un grand nombre de prophètes parcourent le pays dans le but, disentils, de le sauver des dangers qui le menacent, de rétablir l'ordre, la justice, la loyauté et la pro-

Malheureusement, les expériences faites démontrent que ces croisés d'un nouveau genre qui partent à la conquête de la terre promise s'affublent de faux nez dans l'espoir de leurrer ceux — et ils sont nombreux — qui espèrent en des jours meil-

Faisons le point : depuis 75 ans, le parti conservateur gouverne le Valais avec l'appui d'une énorme majorité; depuis 9 ans, il est seul représente au pouvoir exécutif; c'est donc lui qui porte pour la plus grande partie la responsabilité de la situation actuelle.

Le parti libéral-radical valaisan, lui, n'a cessé d'attirer l'attention du Conseil d'Etat sur les dangers que faisait courir sa politique incohérente et imprévoyante.

C'est lui qui, il y a 4 ans, prit l'initiative de réclamer la réorganisation des services administratifs et une réduction des dépenses.

Il a réussi à faire admettre la plupart des résormes qu'il a proposées, et peut se vanter d'avoir ainsi rendu un grand service au pays.

Au moment où l'on cherche à établir les responsabilités, il était nécessaire de mettre les choses au

Il convient aussi d'examiner le programme de notre parti qui est précis et de le comparer aux vagues propositions faites par d'autres qui se bornent à critiquer, mais ne proposent aucun remède.

Prenons, par exemple, dans le domaine de l'agriculture ; depuis des années il réclame :

Le crédit mutuel agricole et industriel, L'amélioration de l'économie alpestre,

Le désendettement de l'agriculture,

La création d'un fonds de secours pour les dommages non assurables,

L'organisation pour la vente et l'exportation des produits agricoles (motion Octave Giroud),

La suppression de l'imposition des vins indigè-

La modification du régime de l'alcool et du blé.

Il suffit de se rappeler les interventions des mandataires radicaux à Berne et au Grand Conseil pour se rendre compte qu'ils cherchent par tous les moyens à obtenir des solutions immédiates.

Au moment où le pays va être appelé à faire de nouveaux sacrifices, il importe qu'à Berne on comprenne que l'heure est venue de renoncer aux mesures iniques qui frappent la Suisse romande. Le Conseil fédéral se doit de supprimer les mesures vexatoires qui frappent le producteur de vin et de fruits. (A suivre)

Autour de l'autostrade du Simplon.

- Le comité d'action pour la construction d'une autostrade au Simplon est revenu de son voyage à Rome. MM. Escher, conseiller d'Etat, Quennoz-Escher, président du comité d'initiative, Perrin, l'un des auteurs du projet, et Druth, financier, ont eu, tout d'abord, une conférence avec M. Ruegger, ministre suisse à Rome, puis avec M. Benni, ministre italien des communications et directeur général des chemins de fer de l'Etat. M. Escher exposa le projet dans ses traits généraux, et M. Benni se réserva d'étudier plus minutieusement le ossier avant de le transmettre, avec un préavis favorable, à M. Mussolini.

Le fait que la couverture financière de l'œuvre était déjà assurée, impressionna favorablement le

gouvernement italien.

Prochainement, des pourparlers vont s'engager entre Rome et Berne. Le comité d'action va adresser un rapport au Conseil fédéral et à la direction des CFF.

Leytron. — Un boulanger veinard. — M. Léonce Crettenand, le boulanger de Produit, qui avait gagné dernièrement le gros lot de 100.000 francs de la loterie Pro Sion, vient de gagner encore un demi-million français à la Loterie nationale française. Nos félicitations.

Après notre 75me anniversaire. Les félicitations et vœux de prospérité continuent à affluer à tel point que nous en sommes confus.

Signalons notamment une lettre de M. Félix Bonjour, ancien rédacteur en chef de la Revue, qui a combattu aux côtés du Confédéré sa vie du-

Nous avons reçu aussi des remerciements de divers abonnés de Paris, Marseille, Nice, Le Havre, Dijon, Nantes, Bordeaux, Lyon, Thonon, Annemasse, Calais, Anvers, Bruxelles, Namur, Londres, Southampton, etc., etc.

Conthey. — Aux amis des jeunes. — Pour la première fois, la Société de Jeunesse radicale de Conthey aura l'honneur de vous recevoir le dimanche 7 juin, sur ce chatoyant plateau qui est aux pied des villages de Premploz et de Erde.

Elle sera heureuse de vous accueillir, et tout sera fait pour le mieux afin que vous remportiez de cette journée le meilleur souvenir. Nous n'aurons qu'un seul espoir, c'est celui de vous voir regretter le départ. (Voir aux annonces).

Saxon. — Après la fête de gymnastique. — Une montre de poche marque Zénith a été égarée dimanche à la fin de l'après-midi sur la place de fête, par un gymnaste concourant. Toute personne pouvant renseigner au sujet de l'objet perdu est priée instamment de s'adresser à M. Robert Guéron, président de la Sté de gymnastique à Saxon. Le Comité d'organisation.

Mise au point

Les journaux conservateurs, notamment le Nouvelliste et la Patrie valaisanne, ont entonné un duo en l'honneur de la participation des radicaux au gouvernement.

Ils invitent, ils questionnent, ils adjurent, pour peu ils exigeraient.

Nous ne les suivrons pas et déclarons une fois

- 1) Le parti libéral-radical valaisan n'a pas eu à examiner la question de la collaboration gouvernementale et ne l'examinera pas tant et aussi longtemps qu'une demande officielle ne lui aura pas été faite, puisqu'aucun siège n'est vacant au Conseil d'Etat.
- 2) Nous persistons à déclarer qu'en matière d'instruction publique, le gouvernement valaisan ne respecte pas la Constitution fédérale prévoyant une instruction primaire obligatoire, gratuite et neutre au point de vue confessionnel.
- 3) Ceux qui ont fait perdre tout prestige au Valais, dans la Confédération, ne sont pas des radicaux.

Chalais. — On nous écrit :

Dans notre paisible commune, nos braves gens aiment se reposer en toute tranquillité, surtout le dimanche soir. Au retour des bals, on entend toujours les mêmes cris, les mêmes histoires, et aussi les chicanes! L'administration communale a confié la fonction d'agent de police à des gens qui n'ont aucune expérience de la vie. Mais pour que nos campagnards puissent dormir en toute tranquillité il nous faudrait un homme bien expérimenté et juste pour qu'il puisse faire son devoir.

Suite mortelle d'un accident. — La jeune Thérèse Chabbey, fille du président de la commune d'Ayent, qui avait été victime d'un accident d'automobile à Sierre, est morte à l'hôpital des suites de ses blessures.

Un accident à Granges. — (Inf. part.) M. Victor Gentinetta, qui circulait en automobile sur la route cantonale, en direction de St-Léonard, a renversé M. Antoine Robert de Chalais, qui se trouvait à bicyclette et l'a grièvement blessé. Cette collision qui fut particulièrement violente s'est produite à proximité de la gare de Granges, à un endroit où la visibilité laisse à désirer.

M. Antoine Robert qui fut relevé dans un état pitoyable et dont on croyait, tout d'abord, la vie en danger, souffre d'une plaie à la tête et de multiples contusions, mais on ne désespère pas de le sauver. Quant au conducteur de la voiture, il a été atteint par des éclats de verre, et il est blessé de façon superficielle.

Grand reportage radiophonique de la vallée du Trient. — Ce reportage est définitivement fixé au 7 juin, avec deux retransmissions, l'une à 9 heures et quart et l'autre à 15 h.

La grande fête villageoise organisée à cette occasion à Finhaut sera une manifestation éclatante du folklore si caractéristique de la vallée du Trient. A côté de cela, nous aurons l'agréable surprise d'entendre quelques belles choses inédites et préparées avec soin par MM. les chanoines Poncet et Broquet.

Belle fête de la montagne en perspective, dans un merveilleux décor, et à la portée de tous, puis que la Cie du chemin de fer Martigny-Châtelard fait le prix de 2 fr. 75 pour le parcours Martigny-Finhaut, aller et retour.

Le drame de Vernamiège. — La mort du jeune et regretté Candide Pannatier dont la presse a longuement parlé a été attribuée à un suicide, un meurtre ou une imprudence.

Après autopsie, la balle meurtrière retrouvée, la note retenue fut celle du suicide. Nous croyons qu'il s'agit tout simplement d'une imprudence regrettable; voici pourquoi:

Examinant la blessure les médecins estimèrent qu'on ne pouvait pas conclure au suicide sans un complément d'enquête. En effet, la cicatrice ne paraît pas être celle d'une balle tirée de près (du Nouvelliste du 20 mai). Nous sommes portés à croire que le jeune P... a été tué par le ricochet de la balle d'un coup de feu tiré par lui-même.

Le Rvd curé de la paroisse partage cette manière de voir. Le dimanche 24 mai nous lisions dans le cadre d'affiche paroissial : « On ne devrait jamais porter des armes à feu sans stricte nécessité ce qui est exclu en temps de paix et en pays civilisé. Selon l'art. 340 du Code pénal valaisan, sont coupables de contravention s contre l'ordre public ceux qui déchargent des armes à feu par les fnêtres sur les balcons, soit sur les places publiques ou dans les rues. » Nous disons à regret que la plupart des jeunes gen à V. sont porteurs de pistolets provenant d'une usine belge. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, certains membres de police connaissent la canne plombée, matraques et pistolets. Il en est qui répondent en ce moment devant les tribunaux de leurs exploits belliqueux.

Comme conclusion nous dirons qu'il y a abus du port d'armes à V... Adolphe.

_ Monthey

Assemblée générale de la Bourgeoisie

Les bourgeois de Monthey étaient réunis dimanche 31 mai dans la grande salle du Château pour leur assemblée générale annuelle. Ils entendirent d'abord un exposé du nouveau président de la Bourgeoisie, M. Edouard Delmonté, sur la situation financière de la Bourgeoisie de Monthey qui ne laisse pas d'inspirer

des inquiétudes pour les mêmes raisons qui en causent à toutes les Bourgeoisies en général; augmentation incessante des charges légales, diminution catastrophique du rendement des bois d'où déséquilibre énorme entre les dépenses et les recettes. M. Delmonté qui s'est penché sur cet angoissant problème pour inaugurer ses fonctions présidentielles, n'a pu que confirmer le cri d'alarme de ses prédécesseurs. Faisant état des pourparlers engagés entre les administrations bourgeoisiale et communale en vue du rachat éventuel par la commune des forêts bourgeoisiales, il apprit à ses administrés que l'expertise entreprise était en voie d'achèvement et il les invita à se préparer à une prochaine assemblée dont la tâche sera d'examiner ce grave problème de la situation financière et d'arrêter le moyen le plus propre à y faire face. Sans doute si les bourgeoisies pouvaient régler leurs recettes d'après leurs dépenses, elles auraient la possibilité de laisser passer cette période critique dans l'espoir de se rattraper plus tard. Mais tel n'est pas le cas. Leurs charges sont déterminées par la loi; il est impossible de s'y soustraire, tandis que les recettes sont présentement

L'assemblée a entendu ensuite la lecture des comptes de l'exercice 1935 dont le résultat confirme le pessimisme présidentiel quant à l'impossibilité de redresser la situation dans le cadre du système actuel. En effet, ces comptes bouclent par un déficit de 65.828 fr. 15.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les bourgeois devront se résigner à faire un sacrifice, mais ils se rendent bien compte qu'il n'est pas possible d'y échapper et c'est avec une attention soutenue qu'ils écoutérent l'exposé de leur président sous ce rapport.

Diverses ventes réalisées au cours d'enchères successives furent ratifiées. Ce sont : vente du jardin du Stand à Mme Paul Bréganti ; vente de la forêt de l'Aire à M. Ed. Rieslé; vente de la forêt de Scex de Pommey à M. Ulysse Casanova; vente de la flachère des Planches à M. Edouard Duchoud.

L'accord conclu entre le Conseil bourgeoisial et la commune de Collombey au sujet du domaine du Bœuferrant a également été ratifié par l'assemblée. Il constitue en un projet de cession à la commune de Collombey d'une bande de terrain en échange de l'abandon par cette commune d'une charge foncière en vertu de laquelle les « Communiers de Collombey-le-Petit » ont le droit d'extraire gratuitement - et sous certaines conditions - du sable et du gravier sur le domaine

Le Conseil a été autorisé à mettre en vente par voie d'enchères le domaine des Ronziers et celui du Bœuserrant une sois que sera radiée la charge soncière précitée. Enfin, l'assemblée, se prononçant au bulletin secret, a accepté de recevoir en qualité de bourgeois de Monthey les trois candidats présentés, soit : MM. Joseph Colombara. Louis Ravedoni et le Dr N. Bezo-

M. Jean Mignot La mort frappe à coups redoublés à Monthey et dans la région. Elle a fait vendredi soir une nouvelle victime en la personne de M. Jean Mignot, citoyen français, contremaître à l'Usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle au service de

laquelle il était entré en 1907, domicilié à Collombey. M. Mignot n'était âgé que de 52 ans. Bien que se défendant de se mêler de nos querelles et divisions politiques en raison de sa qualité de citoyen étranger, il ne cachait pas sa profonde sympathie pour notre parti dont les aspirations et l'idéal correspondaient à sa conception philosophique de la vie publique. Et il avait donné à cette sympathie une forme concrète en faisant de quelques-uns de ses fils des membres fidèles de la « Collombeyrienne ».

Un nombreux cortège d'amis parmi lesquels on remarquait une délégation de la Société française de la région dont le siège est à Montreux, a accompagné dimanche à sa dernière demeure ce citoyen qu'une embolie a ravi jeune encore à sa famille. Nous présentons à cette dernière nos sincères condoléances.

Mme Clotilde Rouiller

Lundi on a enseveli à Monthey Mme Clotilde Rouiller, née Marquis, décédée à 67 ans des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Nos vives condoléances à la famille éplorée.

Sion

Les Compagnons de la Marjolaine

au Théâtre de Sion Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, ils

joueront le vendredi 5 juin, à 20 heures 45, « Andromaque », tragédie de Jean Racine, et « La farce des femmes qui font refondre leurs maris », comédie moyennâgeuse adaptée par Henri Rivière.

Location chez Tronchet.

.... Martigny

Société des arts et métiers, Martigny

Les membres de cette société sont convoqués en assemblée générale pour vendredi 5 juin 1936, à 20 h. 30 précises. à l'Hôtel Kluser en Ville, avec l'ordre du our suivant :

Lecture du protocole de la dernière assemblée; 2. Lecture des comptes ; 3. Rapport des vérificateurs; 4. Budget pour 1936; 5. Rapport général; 6. Nomination des diverses délégations à la Chambre de commerce et à l'Union valaisanne des arts et métiers ; 7. Nomination du comité; 8. Propositions diverses.

Certains objets de cet ordre du jour revêtent une importance toute particulière pour l'activité de notre société, nous prions surtout les artisans et commerçants d'assister nombreux à l'assemblée.

Une belle manifestation à Martigny

C'est donc samedi 13 et dimanche 14 juin prochain que la Société suisse d'étudiants Stella tiendra sa fête centrale à Martigny. La représentation aura lieu au nouveau Collège de Martigny. Tous ceux qui ne connaissent pas encore ce bâtiment auront ainsi l'occasion

Les prix des places ont été fixés de manière à permettre à chacun d'assister à cette soirée littéraire et musicale: 1 fr. 10 et 1 fr. 60, tous droits compris.

Après la soirée, grand cortège aux flambeaux conduit par l'Harmonie municipale, picoulet, etc.

Fête cantonale des musiques

Les personnes qui désirent accompagner l'Harmonie à Sierre, dimanche 7 juin, sont priées de s'inscrire avant jeudi à midi auprès de M. Kluser, président. Le nombre de places est limité.

Etat civil de Martigny: mois de mai 1936 Mariages: Guex Louis Robert, Ville, et Schärer Alice Bertha, de Huttwill; Vouilloz Alfred Marie, Bourg et Sauthier Simone Germaine, Ville; Bruttin Roger Ferdinand, Sion, et Couchepin Antoinette Odille Marie, Bourg; Vanoni Aloïs, de Marmorera (Grisons) à

Zurich, et Guex-Crosier Valérie Françoise, Ville. Naissances: Michellod Monique Elisabeth, de Jean Joseph Martin et Blanche Marguerite Bruchez, à Leytron; Metzenen Annette de Emile Edouard et Hermance Marguerite Renaud de Saanen, à Charrat ; Saudan Pierrot Joseph Guy de Joseph Hippolyte et de Philomène Emma Pellaud, à Martigny-Combe ; Roduit Georges de Paul et de Marthe Florentine Delaloye, à Chamoson; Grognuz Edmée Marie Philomène de Raoul Pierre et de Marie Louise Petoud, de Poliez-Pittet, à Martigny-Combe.

Décès: Tissières Paul Louis, 1903, Orsières; Mayenson Françoise Emilie, 1926, de France, à Fully; Tornay Pauline, 1861, de Vollèges, à Charrat; Mayencourt Juliette Marcelle, 1929, de Chamoson, à Saillon; Franc Mathilde Elisa, 1878, Martigny-Ville; Dorsaz Jean Marie, 1856, de Bg St-Pierre, à Martigny-Bourg : Roduit née Delaloye Marthe Florentine, 1896, de Leytron, à Chamoson: Vouilloz Joseph Alexis, 1869, Martigny-Ville : Farquet née Bianchetti Amélie, 1845, Martigny-Vile.

Club alpin Assemblée générale de la section Monte-Rosa à

jeudi 4 juin, à 20 h. 30, ou s'inscrire auprès de M. L. Spagnoli, tél. 61.045. Harmonie municipale Ce soir: 20 h.: tous les petits cuivres; 20 h. 30:

Champex, le 7 juin. — Réunion des membres qui par-

ticiperont à cette assemblée au stamm chez Kluser, le

épétition générale. Ce soir, au Royal, dernière séance d'« Angèle »

Angèle passe pour la dernière fois à Martigny. Que tous les retardataires en profitent. Ce soir, mercredi, dernière séance. A partir de dimanche : Festival Fernandel. 200 % de rire.

Chambres fédérales

Conseil national

La session des Chambres fédérales, qui durera de trois à quatre semaines, a débuté mardi. Le Conseil national a abordé l'examen du rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1935. M. Kaegi, soc. zurichois, président de la commission, s'est plaint de ce que ce rapport ait été réduit dans de trop fortes proportions par raison d'économie, à quoi M. Meyer, président de la Confédération a répondu que le Conseil fédéral s'est astreint à la concision sur un vœu exprimé l'an dernier par les Chambres elles-mêmes.

Le président du Conseil national, M. Reichling, répondant à une question de M. Kaegi, a tenu à souligner que si l'on arrive à discuter si peu de motions et de postulats, c'est que les débats ordinaires du Parlement prennent trop de temps. Si l'on mettait certaines bornes à l'éloquence, ces demandes d'intervention ne s'accumuleraient pas sur

le bureau du Conseil.

M. Meierhaus, soc. zurichois, insiste pour que tous les journaux allemands soient interdits en Suisse. M. Motta lui répond que ce serait là un enfantillage. En un moment où nous avons besoin de toute notre fermeté pour liquider des incidents infiniment plus graves, il faut se garder d'un geste qui compromettrait inutilement toutes choses. M. Gut, radical zurichois, a tenu à appuyer le point de vue de M. Motta, non sans montrer que si la Suisse veut rester fidèle à la démocratie, elle doit accorder les privilèges de la liberté de la presse aux autres, même si ceux-ci la lui refusent.

Là-dessus, la gestion du Département politique

a été approuvée sans opposition.

Conseil des Etats

Le Conseil des Etats a procédé à l'assermentation de M. J. Mercier, radical glaronnais, qui succède à son frère récemment décédé. Lecture est alors donnée d'une lettre du Grand Conseil vaudois demandant la suppression de l'impôt sur les vins indigènes. Cette demande sera transmise au Conseil fédéral.

.Confédération

L'utilisation d'alcool de fruits comme carburant

Dans sa séance du 30 mai 1936, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant l'utilisation d'alcool de fruits comme carburant. Il s'agit là d'une mesure extraordinaire imposée par les circonstances; les fruits à cidre ne pouvant plus être exportés, la plus grande partie passe à la distillation; la régie a l'obligation de prendre livraison de l'eau-de-vie ainsi obtenue. D'autre part, la consommation d'alcool de bouche marque un recul important. De ce fait, les stocks d'alcool de la régie ont forcément augmenté. C'est pourquoi le nouvel arrêté prévoit que l'octroi de permis d'importation pour la benzine ou le benzol sera lié jusqu'à nouvel ordre à la condition que les importateurs achètent de l'alcool déshydraté à la régie. Celle-ci doit prendre toute mesure afin de livrer une qualité d'alcool utilisable dans les moteurs. Elle est autorisée à faire déshydrater l'alcool de fruits dans des entreprises privées, auxquelles elle délivrera une concession.

Pour le surplus, l'importation de benzine ou de benzol demeure soumise à la même réglementation qu'auparavant. Le département fédéral des finances et des douanes, qui est chargé, avec le département de l'économie publique d'appliquer l'arrêté, fixera la proportion entre la quantité d'alcool à acheter et celle de benzine ou de benzol qui sera importée. La quantité totale d'alcool destinée ainsi à servir de carburant en mélange avec la benzine ne devra cependant pas dépasser 60 mille hectolitres à 100 % par an. L'importante question du prix de vente de cet alcool demeure encore en suspens. Le Conseil fédéral fixera ce prix dans un arrêté ultérieur, car ce n'est qu'au moment où la vente de cet alcool commencera qu'il sera possible d'examiner le prix de la benzine en rapport avec tous les autres facteurs entrant en considération. Le prix de vente de l'alcool destiné au mélange ne doit pas atteindre le prix de revient de la régie.

L'anniversaire du Port-Noir

Lundi 1er juin a été célébré l'anniversaire du débarquement des contingents suisses au Port-Noir, en 1814. Les sociétés patriotiques et les sociétés civiles et militaires se sont réunies aux Bastions, à Genève; puis, en cortège, conduites par les musiques, se sont rendues devant le monument qui rappelle l'entrée de Genève dans la Confédération.

Le colonel Grosselin, président de la Société de ia Restauration et du 1er juin, a donné lecture du récit historique. M. Raymond Deonna, président des jeunesses des partis de droite, a prononcé un discours. L'assemblée a chanté le Cé qué l'aino et l'Hymne national.

Les sociétés d'étudiants se sont ensuite rendues au Port-Noir, sur le lieu même du débarquement, où une couronne a été déposée.

Le congrès communiste suisse Des comédiens

Le sixième congrès du parti communiste suisse s'est tenu à Zurich pendant les jours de la Pentecôte. Y assistaient 156 délégués. Le congrès à l'unanimité a décidé de rejeter les crédits de 235 millions demandés par le Conseil fédéral pour les armements. Le parti communiste suisse déclare qu'il n'entend nullement porter atteinte à la démocratie suisse et fait appel aux masses travailleuses de tout le peuple suisse pour engager une lutte sur un front unique en faveur d'une Suisse libre et démocratique, contre les projets d'attaques fascistes et les tendances annexionnistes. (? Réd.)

Le congrès décide d'organiser le 1er août une manifestation populaire unitaire pour l'indépendance et l'autonomie nationale, pour la paix et pour la défense des droits et des libertés démocratiques. Le congrès a ensuite voté une résolution en faveur de la reprise des relations avec l'URSS.

Remboursement des prêts hypothécaires consentis par la Confédération

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris un arrêté sur le remboursement des subventions qui ont été versées depuis 1919 par la Confédération en faveur de l'encouragement des constructions publiques.

Une somme de 9,7 millions est due encore aujourd'hui à la Confédération en vertu d'emprunts hypothécaires. Selon l'arrêté de 1919, le remboursement devait en être effectué après une période de 15 ans. Le Conseil fédéral a décidé que des remboursements partiels seraient en principe réclamés après écoulement de la période de 15 ans fixée par contrat. D'entente avec les gouvernements cantonaux et en se référant au « Gentlemen's Agreement » concernant le marché hypo-

thécaire, le Département des finances et douanes fixera l'importance des remboursements partiels des prêts particuliers.

Exposition nationale d'art à Berne

Les billets ordinaires de simple course pour Berne, délivrés les 6-7 juin, 20-21 juin et 4-5 juillet donne droit au voyage de retour à la gare de départ les dimanches et lundis, à la condition qu'ils aient été timbrés à l'exposition même. Un billet de simple course pris le samedi ne peut donc, en aucune façon, être utilisé, déjà ce jour-là, pour le retour, même s'il porte le timbre de l'exposition.

Foire annuelle des vins vaudois

Vevey, 6-14 juin 1936. — La foire qui s'ouvrira samedi se présente sous le meilleur jour : tous les stands sont loués. La majeure partie est consacrée aux vins vaudois dont la diversité est attetée par 120 crus différents. Les spécialités de la cuisine vaudoise seront à l'honneur dans plusieurs autres stands; ailleurs on exposera des produits ayant une relation directe avec la culture de la vigne.

Le cortège historique du dimanche 7 montrera la place que la vigne occupe dans les cœurs vau-

Une jeune fille tuée dans un accident de moto

Mardi matin, sur la route Bulle-Châtel à la Chaux-des-Ponts, un gendarme en congé, M. Ding, en dépassant à motocyclette un camion, s'est jeté contre une automobile. Sa fiancée, Mlle Cécile Grandgirard, de Cugy, qui occupait le siège arrière de la motocyclette, a été tuée sur le coup. Le gendarme Ding a été grièvement blessé.

Les Sports

Une grande manifestation sportive La course de la Forclaz - 14 juin 1936.

Il y a 10 ans qu'eut lieu la première course de la Forclaz. Le vainqueur fut Grosset de Sion qui s'adjugea la côte en 12'2" 2-5. L'année suivante, tous les as du guidon participèrent à la course. Sur 43 coureurs, 19 seulement parvinrent au sommet. Armin Baettig, sur Condor, réalisa le meilleur temps de la journée en 11'28". La course fut reprise en 1928, mais le record ne fut pas abaissé. Baettig, sur Condor, Joliot, sur Norton, Liechti sur Zehnder, Bourquin sur Allegro, Divorne sur Condor, Oilter sur Motosacoche firent les meilleurs temps de la journée comme experts, tandis que Denis Spagnol, Vairoli et Grosset sortaient les premiers des amateurs.

En 1930, bien que le St-Barthélemy ait coupé toutes les communications la veille de la course, celle-ci eut

Za grande nouveauté

Une 100% Maryland

éliminant jusqu'à 80%

20 Cigarettes 65 Cts.

avec bout-filtre

de la nicotine.

Seules les cigarettes «Filtra» et «Stella» de LAURENS sont munies

d'un filtre spécial breveté qui ren-

ferme, entre des couches de papier

crêpe servant de support, deux bandes de cellulose pure. C'est

grâce à cette composition parti-culière, garantie sans préparation

chimique, que ce filtre, tout en conservant intactes les hautes qua-

lités de goût et d'arome d'une ci-garette LAURENS, élimine jus-

qu'à 80% de la nicotine suivant

certificats d'analyses officiels.

pour fumeurs de Maryland

Holla-

Dernières nouvelles .

Le ministère probable de M. Blum

Dans les couloirs de la Chambre française, on donnait comme probable, mardi soir, la composition suivante du ministère Léon Blum:

Président du conseil, sans portefeuille, M. Léon Blum. Sous-secrétaire d'Etat, M. Max Dormoy. Ministres d'Etat : MM. Paul Faure et Camille

Ministre de la défense natonale, M. Edouard Daladier. Sous-secrétaires d'Etat : à la guerre, M. Marc Rucart; à l'air: M. Pierre Cot; à la marine marchande, M. François de Tessan.

Ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos. Sous-secrétaire d'Etat à l'Afrique du Nord, M. Pierre Vienot. Sous-secrétaire d'État pour la France d'Outre-mer, M. Marius Moutet.

Ministre de la justice, M. Marius Violette. Ministre des finances : M. Vincent-Auriol. Sous secrétaire d'Etat aux pensions, M. Albert Rivière.

Ministre de l'intérieur, M. Roger Salengro. Sous secrétaire d'Etat à l'administration départementale, M. Raoul Aubaud.

Ministre de l'économie nationale, M. Charles Spinasse. Secrétaire d'Etat aux transports, M. Albert Bedouce. Secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Georges Monnet. Sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. André Liautey.

lieu par un temps magnifique et Zuber sur Condor ramena le record de la côte à 11'10" 2-10, record qui n'a pas encore été battu.

La dernière des courses eut lieu en 1932 par un temps défavorable. 45 coureurs étaient inscrits.

Cette année, on le sait, la course est obligatoire pour les experts et les amateurs. On compte sur 70 inscriptions au moins. C'est dire que l'on assistera à une lutte acharnée, chacun voulant abattre les records établis jusqu'ici. Le samedi et le dimanche auront lieu les arrivées des participants au rallye et, sans nul doute, les amateurs d'émotions et tous ceux qui s'intéressent à la motocyclette accourront à Martigny pour assister à cette formidable épreuve.

_Nos Echos

Un coureur se tue

Le coureur automobiliste K. Carr s'est tué lundi matin cependant qu'il s'entraînait sur la piste de Brooklands (Londres. Sa voiture a heurté un talus et a capoté, projeta le coureur, dont la mort a été instantanée.

Enfants brûlés vifs

Un incendie a éclaté dimanche dans la roulotte d'un mineur-invalide près de la colonie des mineurs de Kohlscheid (Allemagne). Quatre enfants, âgés de 3 à 13 ans, ont été brûlés vifs.

La foudre tue 13 personnes

On mande de Sofia qu'au cours de la journée de dimanche, des orages ont éclaté dans l'arrondissement de Zlatitza. La foudre a fait 13 victimes.

Un beau voyage d'un saumon

Au mois d'août 1935, des pêcheurs de la région de Soroka (Russie septentrionale) s'emparèrent dans le Vyg d'un saumon portant à la nageoire dorsale une petite plaque de métal sur laquelle on lisait ces mots : « Musée zoologique, Oslo, 133 ». Le poisson fut envoyé aussitôt à l'Institut d'ichtyologie et ce dernier l'expédia dans son pays d'origine. Le musée d'Oslo put reconstituer l'itinéraire suivi par le saumon : il avait fait environ 3000 kilomètres en suivant les côtes de Norvège et en traversant la mer de Barentz et la mer Blanche pour remonter le Vyg.

Vers la chaise électrique

23 condamnés, 21 hommes et 2 femmes, attendent actuellement, dans la prison de Sing Sing, à New-York, l'exécution de la sentence prononcée contre eux.

Comme il est d'usage en Amérique que tous les participants à un même crime expient ensemble, on prévoit une sextuple exécution pour les assassins d'Edwin Esposito. Les deux femmes condamnées à mort sont coupables, l'une, d'avoir empoisonné une autre femme, l'autre d'avoir noyé son bébé.

Une carte en pierres de l'Oural

On annonce de Moscou que l'on prépare pour une exposition industrielle une carte immense (de 20 mètres carrés) entièrement faite de pierres de diverses couleurs. On y verra surtout toutes les entreprises de l'industrie lourde et légère, fondées au cours des deux plans quinquennaux. Ces créations nouvelles seront signalées aux visiteurs par des incrustations en chrysolithe, etc. Pour Moscou, on a choisi un gros rubis taillé en forme d'étoile à cinq branches. Environ deux cents spécialistes de la mosaïque et de la taille des cristaux sont employés à la confection de cette carte originale.

La population du Reich

Le dernier recensement en Allemagne, établi à la fin de décembre 1935, accuse une population de 67 millions d'habitants. On a enregistré, au cours de l'année 1935, 650.581 mariages et 1.261.273 naissances, ce qui représente une augmentation de 6 % de plus qu'en 1934 et 30 % de plus qu'en 1933.

Une rente au négus?

Le Sunday Dispatch communique que l'Italie serait disposée à accorder des « rentes libérales » au Négus et à sa famille, à condition qu'il s'engage à ne plus re-tourner en Abyssinie et qu'il s'abstienne de toute propagande belliqueuse. L'empereur d'Ethiopie se trouverait ainsi placé dans la même situation que l'ancien khédive d'Egypte qui réside actuellement en France et jouit de revenus considérables à condition qu'il ne pénètre pas dans un port égyptien.

Dix-huit fois mariée!

Un message de Belgrade, transmettant un avis nécrologique de Sorbor (Yougoslavie), annonce la mort dans cette ville d'une nommée Sophie Nichevitch. Cette femme, qui mériterait assurément d'avoir son historiographe, contracta dix-huit mariages et fut divorcée quinze fois. Trois de ses maris moururent de mort naturelle; son dernier époux était dompteur de lions. Après quatre ans de mariage, il préféra retourner à ses fauves!

Secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Jardillier. Sous secrétaire d'Etat aux mines, M. Paul Ramadier. Secrétaire d'Etat à la marine marchande. M. Henri Tasso.

Ministre de l'éducation nationale, M. Jean Zay. Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, aux sports et aux loisirs, M. Lagrange. Sous-secrétaire à la santé publique, Mme Suzanne Lacore.

Ministre de la Solidarité nationale, M. J.-B.

L'Etat-major est de taille!

Extension du mouvement gréviste

Les indications recueillies au sujet de l'extention du mouvement de grève se sont confirmées dans la journée de mardi dans la banlieue de Parie. On constate que de nouvelles usines métallurgiques ou d'industries connexes ont vu la grève se déclencher parmi leur personnel et que, d'autre part, de nombreuses usines de produits chimiques et d'alimentation ont été également touchées par le mouvement.

A la Bourse du travail, on communique une liste d'environ 30 usines, dont le personnel est en grève. On signale un important mouvement de revendications parmi les ouvriers agricoles de la région de Sevran, Livry, Tremblay-les-Gonesse, etc.

Mort à 115 ans!

On mande de New-York que M. Salomon Rickner qui, à troi sreprises différentes, fut déclaré de santé trop faible pour prendre part à la guerer civile de 1861-65, est décédé, à Saint-Paul, dans le Nébraska, à l'âge de 115 ans. M. Rickner avait joui depuis d'une excellente santé, jusqu'au moment où il se cassa une jambe, il y a quinze jours.

Il attribuait sa longévité au prix élevé de la vie qui l'avait forcé, depuis de nombreuses années, à vivre très simplement. Il buyait cependant des quantités de café et de thé, il aimait beaucoup la bière et il fumait

depuis soixante-dix ans.

Eléphants mis en contravention!

Les éléphants des collines d'Addo, dans la colonie du Cap, ne sont point seulement encombrants, comme tous les éléphants, ils sont encore... terriblement sans gêne. Voici quelques semaines, leur curiosité naturelle les poussa, non seulement à venir se promener du côté de Cœrorcy, une petite station sur la voie ferrée de Port-Elizabeth à Grahamstown, mais à s'installer sur les rails, obstruant le trafic. Comme ils étaient vingttrois, très exactement, on ne put qu'attendre qu'ils consentissent à vider les lieux, en se félicitant qu'ils eusssent renoncé à visiter les bureaux. Mais, comme il convenait de sanctionner d'une manière quelconque cette gênante intrusion, on les mit, purement et simplement... en contravention!

Monsieur et Madame Maurice LATTION et leurs enfants Esther et Jeannette remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Madame Augustine RAST et ses enfants, très touhés des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les Sociétés, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leur prosonde reconnaissance.

Ludovic PERRIER et famille, ainsi que les familles alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil

Les familles GAY et VOLLUZ, à Saxon, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui les a frappés et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Dernière Séance d' ANGELE

Chirurgien F. M. H. a transféré son cabinet de consultations à l'Avenue de la Gare, ST-MAURICE

Rayons X. Diathermie -Rayons ultra violets Téléphone No 27 Consultations de 10-12 h.



10 - 19 juillet 1936

Dotation 175.000 fr.

Renseignements et Plan de tir par la Société de Développement de Montreux (tél. 63.384) Journée Valaisanne le samedi 18 juillet 📆

ON DEMANDE

Cretton, Martigny.

Sacs de Dames

Magasin de L'Imprimerie Nouvelle Martigny. Tél. 61.119

d'env. 20 ans, pour aider au ménage. S'adresser Boulangerie

Je soussigné,

Léon ZUFFEREY

avocat et notaire

informe mon honorable clientèle qu'étant partiellement remis de l'accident du 6 décembre, je reprends mon Etude tous les jours ouvrables

de 9 heures à midi château des Vidomnes Sierre

L. ZUFFEREY.

Téléphones : bureau, 51.204 ; domicile, 51.182

Grande VENTE

à Clarens-Montreux

le JEUDI 4 juin et, dès 9 h. 30 et dès 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques un lot important de mobilier, soit:

1 salon Ls XV noyer et go-belin 8 p., 1 bon lit. armoire à glace, lavabo, porte-manteau, 1 divan-lit, belles tables. 1 coffre caisse acier, 1 beau bureau ministre tout noyer, 1 dressoit acajou, pendule marbre, un peu de lingerie et vaisselle, ta-bleaux, etc., 1 mobilier ancien comprenant : canapé, fauteuils et chaises sculptés, armoire chinoises peintes, tables, belles peintures anciennes 1 lot important d'objets en bronze, bois et porcelaine, as-

siettes appliques chinoises et anciennes, bibelots japonais et autres, **1 radio**, etc. Par ordre: R. Vulliamy, vendeur

Exigez partout "Le Confédéré"

Meubles Affichages et vitrines

dans les gares CFF et compagnies privées.



VOTRE SERVICE DE PUBLICITÉ

AVENUE DE LA GARE

MARTIGNY

TÉL. 61.252

Vente aux enchères à Sion

Le liquidateur de la Société R. Gilliard & Cie en liq., exposera en vente, par voie d'enchères publiques au plus offrant, les immeubles de dite Société sis sur terre de Sion et comprenant bâtiments, places, jardin, etc., le mardi 9 juin prochain, à 14 h., à la Grande Salle du Café Industriel, à Sion.

Les conditions seront données à l'ouverture des enchères.

Pour les vendeurs : M. Gross, avocat, Martigny.

Dimanche 7 juin

organisée par la Sté Anémones de

Premploz CONTHEY

Tombola — Jeux divers — Vins 1er choix PIQUE-NIQUE EN PLEIN AIR

7 JUIN, dès 13 h. 30 Cortège allégorique et costumé Une visite s'impose à la IV^{me} Foire des Vins Vaudois VEVEY, 6-14 juin 1936. Collection unique des meilleurs vins vaudois : environ 120 crus SPÉCIALITÉS 13 JUIN, dès 21 h.
Grande Fête vénitienne

Service de désinfection

Destruction complète des punaises Etuvage de literie et lingerie. Maladies contagieuses Solioz & Zufferey, CHIPPIS — Tél. 51.180



Occasion

A vendre, faute d'em; loi, une

Voiture de campagne état de neuf. S'adresser à l'Hô-tel Suisse, Martigny-Gare.

Pension de Famille

très soignée, prix modéré. Mme Nerot, maison Actis, Martigny

A la même adresse. à ven-dre lingerie, argenterie d'hô-

tériorées, fonds de commerce, etc., sont achetés au comptant. S'adresser sous chiffre P 2828 S

A LOUER

pour autos, près de la Poste. S'adresser au Bâtiment des Postes, 2me étage, Martigny.

GNAGIS

crus, queues, museaux, bajoues, oreil·les de porc, 40 ct. le ½ kg.; excellentes **saucisses de ménage** porc et bœuf, très avantageuses, fr. 1 10 le 1/2 kg.; poit. ine de mouton fraîche, coupée en ragoût, 90 ct. le ½ kg. Service soigné contre remboursement, port en plus. Se recommande :

Boucherie-Charcuterie SUTER, MONTREUX

de cuivre et SAXOPHONES

Clarinettes, tambours, peaux de tambour, tous accessoires. Vente

H. HALLENBARTER, SION

Bonne occasion A VENDRE

Ping-Pong

bon état, et tous accessoires. Offres par écrit sous O. F. 055 M. à Orell Fussli-Annonces Martigny.

ecteurs

Favorisez

LE

commerce

Prix Spéciaux $oldsymbol{Costumes_{de}Bain}$

Costume de bain pure laine pour entants, avec bretelles,

grand décolleté soleil

Costume de bain en pure laine, nou-velle forme, coloris

Costume de bain pure laine, tous les coloris

Caleçon de bain pure laine, marine, brun, vert foncé, noir, p. ur Messieurs

Caleçon eoton, toutes les teintes, pour

Voyez notre vitrine spéciale





Rob. Mengis Ing., Naters - Tél. 123

Projets et constructions de

Routes et traitements modernes des surfaces des routes et places. Installations d'eau potable, canalisation, clarification des eaux d'égouts, captation de sources et eaux souterraines. armé et constructions en bois. Installations de forces hydrauliques, industrielles. Travaux des mines et galeries. Calculs statiques et hydrauliques. Expertises, devis et décompte, direction et surveillance de travaux.

LE CONFEDERE», FEUILLETON No 29

Diane l'Amour

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

XX

James, convalescent, reposait étendu sur une chaise longue, sous la véranda. Son visage était encore bien pâle, une balafre lui barrait la joue, mais son état général s'améliorait graduellement.

Sortant de la maison, Diane s'avança vers lui : - Tout seul? dit-elle, s'arrêtant à une courte dis-

- Plus maintenant, lui dit-il en souriant, puisque vous voilà. Diane, racontez-moi tout ce qui s'est passé à la villa, ce fameux soir...

Diane alla chercher une chaise et s'assit près du convalescent.

 J'étais inquiète de ne pas vous voir arriver pour dîner, Jim! J'ai téléphoné ou plutôt essayé de téléphoner au bureau... « L'abonné ne répond pas », me dit-on au Central. Et vous, Jim, où étiez-vous?

- Dès que j'ai pu me dégager de l'éboulement, je suis remonté péniblement et, me dirigeant à tâtons vers les bureaux, fermés à cette heure-là, j'ai voulu téléphoner, moi aussi ; je me suis bientôt rendu compte que les fils avaient été sectionnés. Swann avait bien organisé son affaire. La machination était ourdie de main de maître ; Swann croyait être assuré du succès : mais, grâce à votre esprit d'initiative, Diane, les combinaisons de la bande ont été déjouées.

Tous droits de reproduction réservés.

- Jim! ils auraient pu vous tuer! murmura Diane

- Ce n'est certes pas l'envie qui leur en a manqué. Le boisage de la mine était truqué, scié à certains endroits : une des poutres qui supportaient le plafond se trouvait placée en équilibre instable, de façon à provoquer l'éboulement de la galerie. Je soupçonne fortement Dowle d'être l'auteur de ce sabotage qui devait, dans son esprit, me réduire au silence, à tout jamais!

- Vous avez raison, Jim! L'enquête faite sur les ordres de père a prouvé que c'était, en effet, Dowle l'auteur du sabotage, mais il agissait d'après les instructions de Swann. Jamais de ma vie je n'avais vu père si terriblement en colère! La pensée du danger que vous avez couru l'a beaucoup affecté. Père a une grande affection pour vous, Jim! Et après? Continuez

 J'ai perdu connaissance pendant quelque temps. Revenu à moi, j'ai eu un mal de tous les diables à me sortir des décombres. Swann avait pris soin de ne laisser aucune auto au garage. Que devais-je faire? Dans mon état de faiblesse, je ne pouvais songer à partir à la recherche d'une voiture problématique. Je me décidai donc à essayer de rentrer à pied à la villa, mais je n'avançais que bien lentement et au prix de souffrances aiguës. Je ne m'explique pas, Diane, comment il se fait que vous vous soyez trouvée sur la route, à cette heure tardive, dans votre petite voiture?

- J'ai eu l'impression qu'il se passait quelque chose d'anormal; j'étais tourmentée depuis le lunch et, quand j'ai vu Swann et Hammill arriver sans vous à la maison, une terreur panique s'est emparée de moi.

- La nuit, le pays est bien peu sûr ; c'était très courageux de votre part, Diane, de vous lancer à ma recherche; le mauvais temps aggravait encore le risque de votre généreuse équipée.

La jeune fille rougit sous le compliment. Landor continua:

- Lorsque vous m'êtes apparue dans la lumière de vos phares, j'ai d'abord cru à une mision céleste. Je crains de ne vous avoir pas témoigné toute ma gratitude, Diane; je vous suis très reconnaissant, n'en doutez pas. J'ai le vague souvenir d'avoir été enveloppé dans quelque chose de chaud; ma tête s'est trouvée appuyée sur une étoffe douce et brûlante.

- Je vous avais jeté mon manteau sur le dos, Jim, et, comme j'étais en robe de soirée, c'est... mon épaule qui vous a servi d'oreiller.

- Votre initiative, Diane, a sauvé la situation. Votre père devrait vous abandonner la co-propriété de la

- Vous exagérez mon rôle. C'est à vous, Jim, que père doit de rester propriétaire de ses terrains. Vous ne pouvez pas ne pas en convenir?

- J'ai simplement découvert que la mine valait la peine d'être exploitée. Swann, du reste, avait tiré cette conclusion bien avant moi!

Et les deux jeunes gens éclatèrent de rire.

- En revisant la correspondance de Swann, nous nous sommes rendu compte, père et moi, que tout d'abord ce misérable ne connaissait pas la valeur de la mine ; il cherchait à tirer de père le plus d'argent possible pour de prétendus travaux d'exploration.

- Parfaitement. C'est à ce moment, reprit Jim, que Crosley découvrit l'or! Swann changea son fusil d'épaule ; il fallait trouver un homme de paille qui achèterait la mine pour un morceau de pain et Hammill fut mis en avant.

 Père a pu prendre connaissance des premiers rapports de Crosley sur les travaux de prospection; Swann avait eu soin de les intercepter.

- Je suppose que Swann a disparu sans laisser de traces?

- Oui. Dowle et Hammill également. Père a envoyé à leurs trousses les meilleurs limiers du Cap, mais, pour le moment, on n'a pas retrouvé leur piste. - Croyez-moi, Diane, nous entendrons encore par-

ler d'eux! Swann n'est pas homme à rester sur une

défaite. Il a plus d'un tour dans son sac ; il voudra prendre sa revanche. Puis, changeant de ton, Landor ajouta:

- Votre père vous a-t-il dit qu'il m'avait offert la direction des travaux dans la mine d'or?

- Oui, et vous avez refusé, paraît-il. Pourquoi,

- Et les cailloux. Diane, les cailloux, comme vous disiez! Puis-je ainsi abandonner leur étude? Sur ces entrefaites, M. Fawcett arriva, tout ému...

- Le courrier d'Angleterre est arrivé, ma chérie : il y a un tas de lettres pour toi. Mais, avant tout, je veux t'annoncer une nouvelle, une grande nouvelle: ta sœur Henriette se marie, oui, notre Yette se marie et elle épouse... lord Peregrine.

Diane se leva à demi, se rassit, étonnée au point de ne pouvoir articuler un mot.

- Henriette va épouser Perry ? dit-elle enfin, toute rougissante. Yette épouser Perry? Est-ce une nouvelle officielle, père? Cela me semble si... étrange, si extraordinaire! Diane jeta un regard sur Landor; la simple mention

du nom de lord Peregrine avait suffi pour troubler l'atmosphère de sympathie qui se reformait peu à peu entre la jeune fille et le géologue. Il lui rendit son regard, mais froid, distant... A nouveau, il s'éloignait. - Je suis aussi étonné que toi de cette nouvelle, ma

chère Diane, reprenait le père. Qui pouvait imaginer que Perry épouserait Henriette? Sera-t-elle heureuse? Puis, se tournant vers James:

- Je vous demande pardon, Jim, de m'entretenir devant vous de ces questions de famille...

- Jim n'est pas de trop, interrompit Diane. Père, faisons des vœux pour le bonheur de Yette! Oui, qu'elle soit heureuse! Il y a des lettres pour moi, disiez-vous?

M. Fawcett tendit à sa fille un volumineux paquet d'enveloppes. Diane remonta alors à la maison; elle s'enferma dans sa chambre et ouvrit la lettre de sa



(d suivre)

les cyclistes les bénissent